

**Conseil des Droits de l'Homme - 25<sup>ème</sup> Session du Groupe de Travail  
sur l'Examen Périodique Universel**

(Genève, 28 avril – 13 mai 2016)

**Examen du Swaziland**

(10 mai 2016)

**Intervention du Cabo Verde (Alcides Barros)**

Merci Mr. le Président,

Nous remercions la distinguée délégation du Swaziland pour la présentation du rapport national de son pays.

Le Swaziland a adhéré à une palette large d'importants instruments internationaux des droits humains, et s'est engagé lors de son examen de 2011 à l'égard d'un ensemble de recommandations dont le potentiel d'impact est très significatif sur la situation des droits humains de sa population.

À présent, le défi principal semble consister dans la capacité du pays à traduire et mettre en œuvre ces instruments et engagements avec plus de célérité sur l'ordre interne, en s'y attelant avec détermination.

Cabo Verde souhaite dresser aux autorités de Swaziland les recommandations suivantes :

1. Ratifier les conventions internationales contre les disparitions forcées et pour la protection des droits des travailleurs migrants ;
2. Mettre en application effective l'ensemble des mesures de protection qui découlent de la loi sur le bien-être et la protection des enfants ;
3. Intensifier la réforme du système judiciaire, notamment sur le plan de l'accès à la justice et de son indépendance et impartialité.

Nous augurons au Swaziland les meilleurs succès dans son entreprise d'élever de manière soutenue la jouissance des droits humains par ses populations.

Merci, Mr. le Président